



Lausanne, juillet 2023

Elèves de 9S à 11S et RAC du collège de St-Roch (EPS Villamont)

Inscription aux repas chauds à l'accueil parascolaire de St-Roch

Année scolaire 2023-2024

Madame, Monsieur,

Le lundi 21 août prochain, votre enfant va poursuivre sa scolarité au collège de St-Roch. Durant toute l'année, les élèves peuvent se rendre au réfectoire de l'accueil parascolaire durant la pause de midi pour consommer un repas chaud et équilibré (uniquement sur inscription au moyen du bulletin ci-joint) ou pour pique-niquer. L'équipe éducative de l'accueil parascolaire sera présente pour accueillir les enfants et veiller au bon déroulement de ce moment de pause. Les enfants restent toutefois sous la responsabilité des parents.

Inscription aux repas chauds

Le prix unitaire du repas est de CHF 8.-. Si vous souhaitez commander des repas chauds pour votre enfant, il est nécessaire de l'inscrire au moyen du bulletin d'inscription annexé. Les repas commandés sont directement facturés aux parents.

Périodes de facturation des repas

L'année scolaire sera découpée en cinq périodes (entre les vacances scolaires). Les parents recevront une facture à la fin de chaque période, à partir de la date d'inscription enregistrée.

Les inscriptions restent valables jusqu'à la fin de l'année scolaire. Les désinscriptions sont possibles uniquement par courriel ou par courrier écrit à la direction de l'accueil parascolaire de Saint-Roch, **au moins 10 jours avant la période suivante.**

Absences

Les repas non consommés sont facturés, excepté sur présentation d'un certificat médical, à partir du 4^e jour d'absence consécutif. S'ils sont annoncés par les parents 24 heures à l'avance, les congés, journées à l'extérieur ou camps organisés par l'école ne seront pas pris en compte dans la facturation. Les vacances et jours fériés officiels ne sont pas facturés.

Subventionnement

Une aide financière peut être demandée au Service des écoles et du parascolaire (Mme C. Nicoud, tél. 021 315 64 21) ou en téléchargeant le formulaire sur la page Internet www.lausanne.ch/refectoires. Une fois acceptée, elle sera directement déduite de la facture.

Régime alimentaire

Il est possible de s'inscrire pour des repas uniquement végétariens ou des repas sans porc. Cependant, l'enfant gère seul le suivi de son régime alimentaire (allergies, etc.). En cas d'allergie ou de régime alimentaire particulier, merci de prendre contact avec la direction de l'accueil parascolaire au moment de l'inscription.

Menus

Les menus de la semaine sont disponibles sur la page Internet www.lausanne.ch/menus.

Elèves de 9S, 10S, 11S et RAC du collège de St-Roch (EPS Villamont)
Bulletin d'inscription pour les repas chauds

A rendre à Madame Mélanie Dawirs, directrice parascolaire
par courriel à : melanie.dawirs@lausanne.ch
ou par courrier postal à : Collège Saint-Roch, Accueil Parascolaire,
Rue Saint-Roch 7, 1004 Lausanne, à l'attention de Madame Dawirs

Par le présent bulletin, j'inscris mon enfant aux repas de midi, les jours suivants :

Lundi

Mardi

Jeudi

Vendredi

Autres types de repas :

repas végétarien

repas sans porc

ENFANT

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Classe :

ADRESSE DE FACTURATION

Rapport à l'enfant

Mère Père Autre :

Nom

Prénom

 privé

 mobile

Adresse

NPA - Ville

@ adresse électronique

Par ma signature, j'ai pris connaissance de l'organisation des repas chauds au collège de St-Roch à la rentrée scolaire 2023-24 et accepte les conditions administratives et financières.

Date : _____

Signature d'un-e responsable légal-e : _____

